

L'OFFICIEL

Actes officiels et recommandations



ACTES OFFICIELS

RAPPORTS D'EXPERTS

SANTÉ ANIMALE

Le 24 janvier 2018, la Représentation régionale de l'OIE à Moscou organisait sa première réunion dans ses nouveaux locaux. Étaient présents des représentants des Services vétérinaires de l'Arménie, du Bélarus, du Kazakhstan, du Kirghizistan et de la Russie qui composent les États membres de l'Union économique eurasienne (UEEA). Se sont joints à eux les dirigeants de la Commission économique eurasienne (CEE), ainsi que des représentants de l'OIE (ceux du siège à Paris et ceux des Représentations régionales et sous-régionales), notamment le Docteur Jean-Philippe Dop, Directeur général adjoint de l'OIE, et le Docteur Romano Marabelli, Conseiller spécial de la Directrice générale de l'OIE.

Un « **Programme provisoire d'activités pour l'application du protocole d'accord entre l'OIE et la Commission économique eurasienne (CEE) pour la période triennale de 2018 à 2021** » a été signé en décembre 2017 par la Docteure Monique Éloit, Directrice générale de l'OIE, et Monsieur Valery Koreshkov, membre du conseil (ministre) en charge de la réglementation technique de la CEE. Monsieur Koreshkov, ainsi que le Docteur Evgeny Nepoklonov, Vice-ministre de l'agriculture de la Fédération de Russie et Délégué auprès de l'OIE, ont honoré de leur présence la réunion du 24 janvier.

Les participants ont discuté du lancement de ce programme, qui repose sur des activités conçues pour mettre en œuvre les normes de l'OIE au sein de l'UEEA. Le programme vise essentiellement à éliminer les foyers de maladies animales particulièrement dangereuses et, dans cet esprit, les participants ont discuté des problèmes liés à l'intégration des normes internationales et des recommandations de l'OIE dans la législation de l'UEEA.

La réunion a également donné l'occasion aux participants d'apprendre comment intervenir davantage au niveau régional dans le processus visant à établir les normes de l'OIE, contribuant ainsi grandement à la santé animale dans cette partie du monde.

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

▶ PARTENAIRES

Début d'une nouvelle phase de coopération entre l'OIE et l'Union économique eurasienne



L'OIE est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Pays membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 301 centres d'expertise scientifique et de 12 implantations régionales présents sur tous les continents.



Suivez l'OIE sur www.oie.int



@OIEAnimalHealth



World Organisation for Animal Health - OIE



OIEVideo



World Organisation for Animal Health



World Organisation for Animal Health (OIE)



Version digitale : www.oiebulletin.com



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE
Protéger les animaux, préserver notre avenir

12, rue de Prony - 75017 Paris, France
Tél. : +33 (0)1 44 15 18 88 - Fax : +33 (0)1 42 67 09 87 - oie@oie.int